

Projet éolien de Saint-Pardoux - Chatenet Colon Lettre d'information n°1 - Avril 2018

La commune de Saint-Pardoux s'investit activement dans la **transition énergétique** en accordant sa confiance à la société Eolise pour développer un projet éolien à l'est de Chatenet Colon.

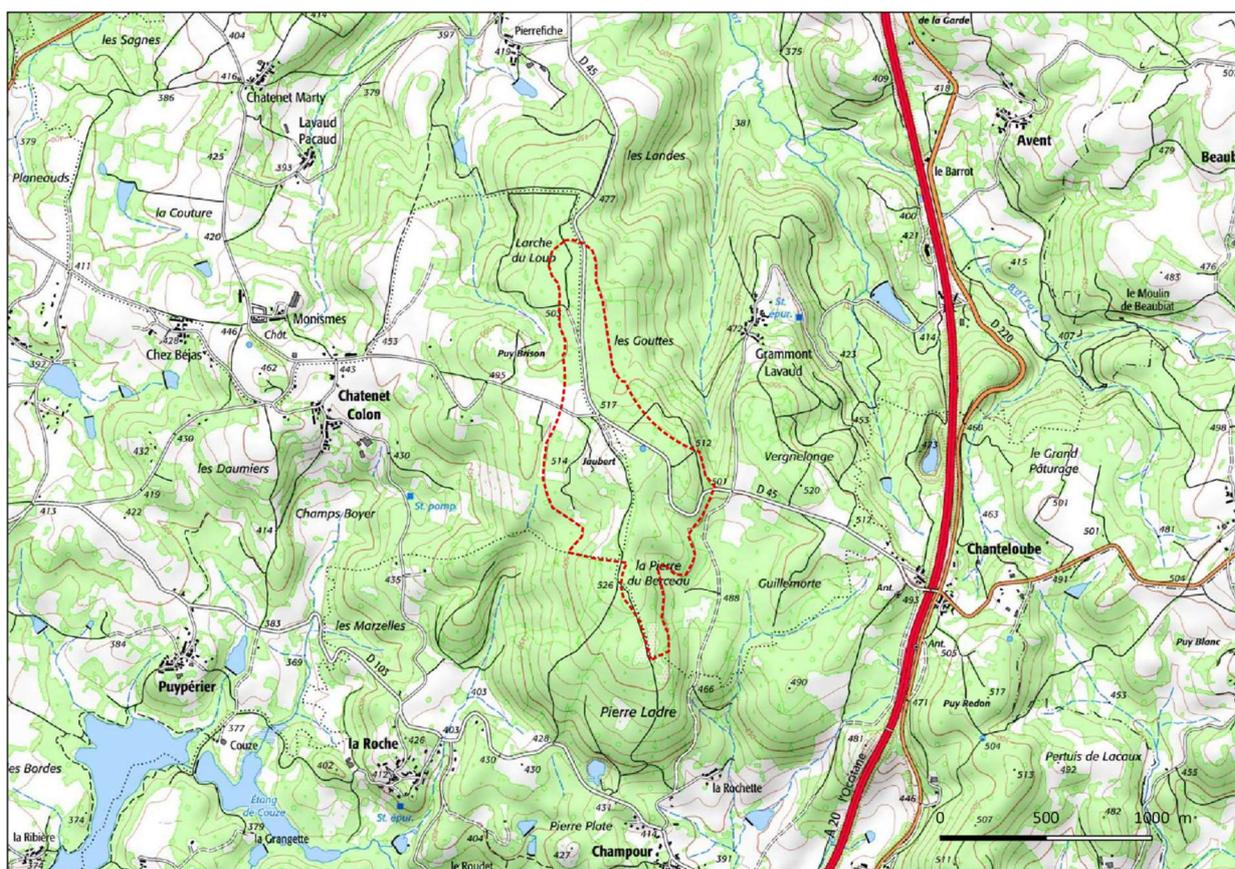
PRESENTATION DE LA SOCIÉTÉ EOLISE

Eolise est une société française, localisée à **Poitiers** et spécialisée dans le développement éolien. Eolise se base sur l'expérience de ses fondateurs qui ont développé et mis en exploitation plusieurs dizaines d'éoliennes. Eolise travaille en priorité avec des **entreprises du Limousin** et de Poitou-Charentes.

LE PROJET DE SAINT-PARDOUX - CHATENET COLON

La zone d'implantation potentielle a été définie en fonction de nombreux critères techniques et environnementaux : la distance réglementaire aux habitations (500 mètres minimum), les servitudes techniques, la biodiversité et les enjeux ornithologiques, le paysage et les monuments historiques, le potentiel de vent et le raccordement électrique ...

Une zone potentielle se dessine sur les hauteurs le long de la D45 entre l'arche du Loup et la Pierre du Berceau ; carrefour des limites communales de Saint-Pardoux, Razès et Bessines-sur-Gartempe.

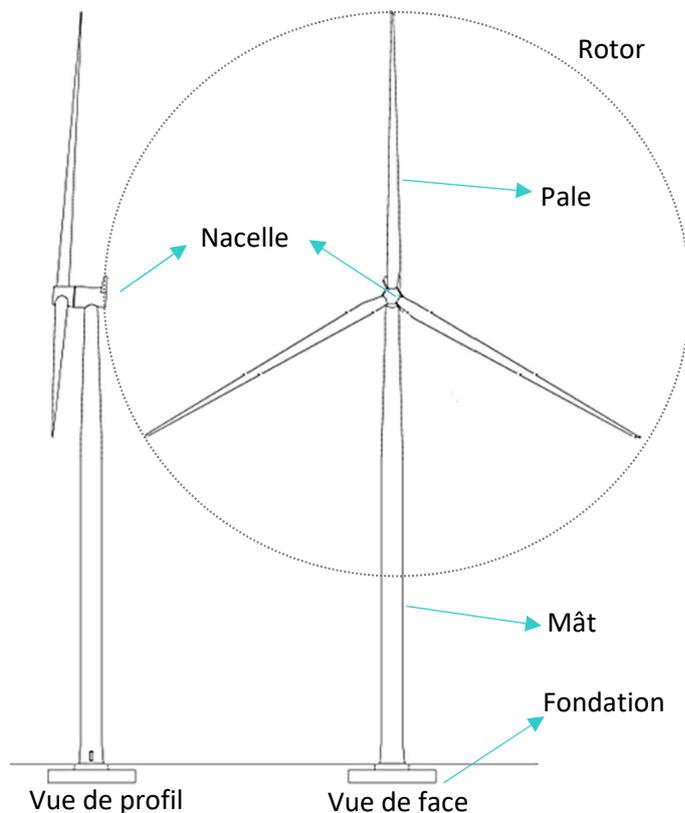


Zone d'étude

POURQUOI LE CHOIX DE L'ÉOLIEN ?

L'éolienne s'inspire des moulins à vent d'autrefois et utilise la seule force du vent pour produire de l'énergie électrique. Cette énergie est donc **propre et renouvelable** en plus d'être **compétitive** économiquement ; 65 € par MWh au premier appel d'offre 2018. (A titre de comparaison ; photovoltaïque au sol : 62 €/MWh, nucléaire type EPR : 120 €/MWh, cycle combiné gaz : 50 €/MWh.)

L'éolienne se compose d'un rotor de trois pales dont l'axe de rotation est relié à la nacelle contenant le générateur d'électricité. La nacelle est installée en haut d'un mât pour capter des vents plus forts et réguliers. Le mât est fixé sur des fondations en béton et contient le poste de transformation électrique. La force du vent entraîne le mouvement du rotor et l'axe transmet l'énergie mécanique au générateur qui la convertit en électricité.



Exemple de dimensions pour une éolienne récente :

Pale	65 mètres
Rotor	130 mètres
Mât	115 mètres
Hauteur totale	180 mètres
Puissance	4 MW

1 éolienne de **4** mégawatts (MW) produit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de **4 900** personnes.

Les éoliennes ont une **durée de vie de vingt ans**, le coût et les conditions de leur démantèlement sont prévus dès la mise en service du parc conformément à la législation. L'énergie éolienne est une énergie **créatrice d'emplois locaux** comme les techniciens de maintenance. Le secteur éolien représente 18000 emplois directs en France et ses effectifs augmentent fortement chaque année.

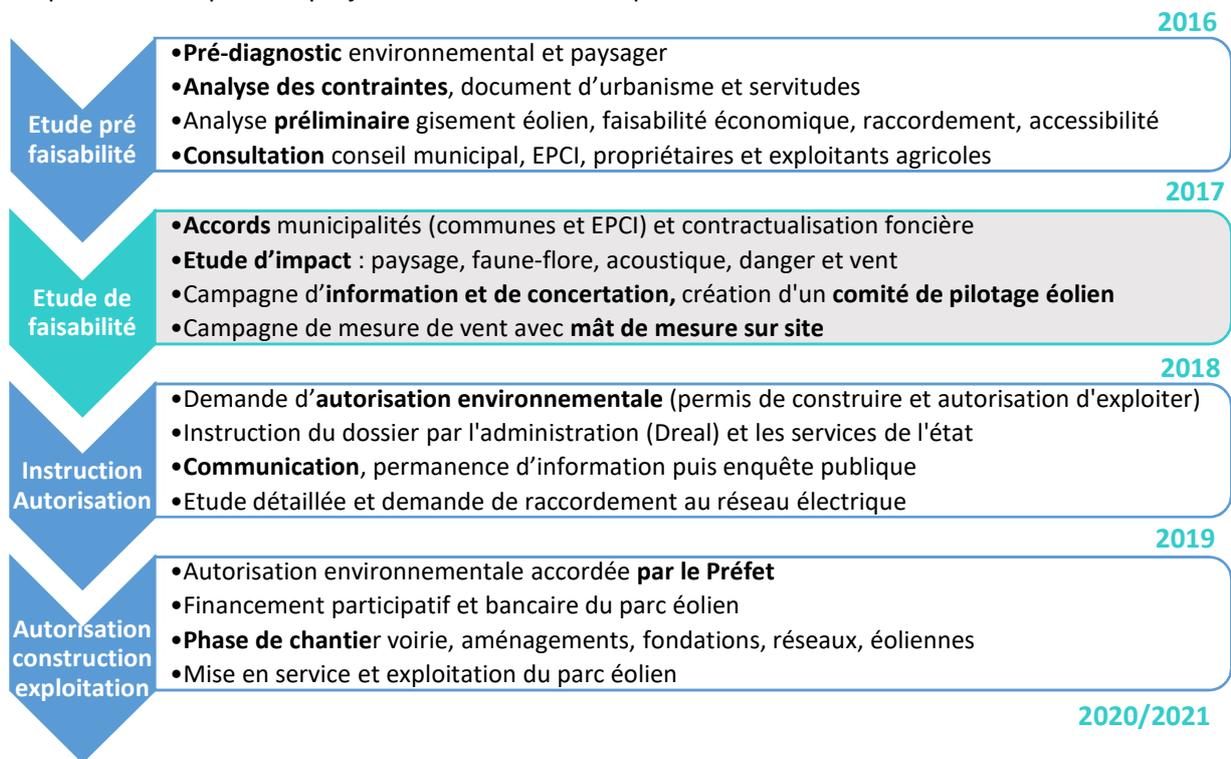
Le développement de l'éolien terrestre s'inscrit dans la **loi sur la transition énergétique** pour la croissance verte et dans la continuité des accords de Paris. D'après les scénarios de prévision énergétique, la part de l'éolien augmentera très fortement dans notre production électrique au cours des prochaines années. Chaque territoire doit donc contribuer à son échelle au développement de cette énergie renouvelable. A ce jour, le Limousin compte seulement 32 éoliennes soit une puissance de 70 MW. La puissance installée doit être multipliée par 10 dans les prochaines années d'après le schéma régional éolien en cours de renouvellement.

HISTORIQUE DU PROJET

- Novembre 2016 : présentation du projet au maire puis échanges réguliers
- Avril 2017 : présentation du projet au conseil municipal
- Communication et consultation de la population : bulletins municipaux automne et hiver 2017
- Septembre 2017 : **réunion publique d'information** à Saint-Pardoux. Présentation de la zone d'étude et débat sur l'énergie éolien, réponses aux questions des riverains.
- Décembre 2017 : **Délibération favorable** du conseil municipal (10 pour, 2 contre, 1 abstention)
- Mars 2018 : Consultation des habitants de Chatenet-Colon et vote favorable (7 pour, 1 contre)

LES ÉTAPES D'UN PROJET ÉOLIEN

Plusieurs longues étapes sont nécessaires entre l'identification d'un site éolien et la mise en exploitation du parc. Le projet est actuellement en phase d'étude de faisabilité :



LES DIFFÉRENTS VOILETS DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ

L'ensemble des études en cours et à venir permet de déterminer le nombre, la puissance et les dimensions des éoliennes. Le résultat de l'analyse des contraintes locales oriente également le meilleur positionnement des machines. L'installation en avril d'un mât de mesure de vent constitue une étape importante dans l'étude de la zone.

À titre d'information la zone de Saint-Pardoux pourrait accueillir de **3 à 5 éoliennes**.

Présentation d'une partie des études qui composent le dossier de demande d'autorisation environnementale, les dates étant données à titre indicatif :

L'étude faune-flore permet d'identifier les enjeux écologiques du site et de ses alentours en couvrant un cycle biologique complet d'une année. Les oiseaux, les chauves-souris et la flore sont ainsi étudiés afin d'adapter le projet éolien à la biodiversité recensée.

Les experts d'Encis Environnement, basé à Limoges, réalisent l'étude. Les associations GMHL et LPO sont également consultées.



L'étude acoustique analyse l'environnement sonore existant dans la zone d'étude. Une modélisation basée sur ces résultats permet de s'assurer que les éoliennes projetées respecteront la réglementation en vigueur. La norme française limite fortement l'émergence du bruit (comme pour le voisinage).

En avril 2018, plusieurs microphones seront installés à proximité de certaines habitations.



L'étude paysagère analyse les perspectives et le paysage dans toute l'aire d'étude visuelle du projet. Elle permet de choisir le meilleur scénario d'implantation du parc éolien selon les recommandations d'un paysagiste. Plusieurs dizaines de prises de vue servent à construire des photomontages représentant l'emprise visuelle du projet. Une attention particulière sera apportée au lac de Saint-Pardoux.



L'étude de vent identifie la ressource énergétique locale (fréquence, direction et vitesse du vent). Un mât de 100 mètres, équipé d'appareils de mesure enregistre des données sur le site. Le résultat de l'analyse permet d'estimer la production électrique des éoliennes.

Le mât est équipé de microphones spéciaux pour enregistrer l'activité des chauves-souris.



LA CONCERTATION LOCALE

Afin de permettre un échange qualitatif nous constituons un **comité de pilotage éolien**. Les échanges permettront de construire un projet cohérent et adapté au territoire. Ce comité regroupera des représentants riverains en tant qu'habitants et acteurs locaux. Vous pouvez nous contacter si vous souhaitez intégrer ce comité en qualité de riverain proche ou éloigné, membre d'association, exploitant agricole, chasseur, entreprise, élu ...

Nous organiserons une première réunion au second trimestre 2018 et vous serez informé, dans la prochaine lettre d'information, des référents du comité qui vous représenteront.

Une permanence d'information se tiendra en mairie avant l'été 2018. Elle vous permettra de venir vous renseigner sur le projet directement à notre rencontre. Nous répondrons à vos questions sur l'éolien en général et sur le projet de Saint-Pardoux en particulier. Vous pourrez consulter des cartes et éléments techniques et environnementaux mis à disposition.

Pour nous contacter : Téléphone : 05 49 38 88 25 - Adresse mail : b.wambre@eolise.fr

Eolise SAS – Business center – 3 avenue Gustave Eiffel Téléport 1 – 86 360 Chasseneuil-du-Poitou

Site d'information sur l'éolien : <http://fee.asso.fr/>

<http://www.enr.fr/eolien-terrestre>